

CINQUIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT

L'INSTAT et l'URTEL signent une convention de partenariat

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de communication du Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5) du Mali, l'Institut National de la Statistique (INSTAT) et l'Union des Radios et Télévisions Libres du Mali (URTEL) ont procédé à la signature d'une convention de partenariat. La cérémonie a eu lieu, le 28 août 2019, entre le Directeur Général de l'INSTAT, Dr Arouna SOUGANE et le Secrétaire Général de l'URTEL, Dieudonné DAKOUO. C'était en présence de plusieurs membres de la direction de l'INSTAT et du Personnel du Bureau Central du Recensement (BCR).

L'objectif de ce partenariat est de créer un cadre de collaboration entre l'URTEL et l'INSTAT. Cela afin de susciter l'accompagnement et le soutien des médias pour la mise en œuvre du RGPH5, de diffuser les messages de sensibilisation sur le RGPH5 et de rationaliser la diversité médiatique.

A travers cette convention, l'INSTAT envisage d'atteindre environ 200 radios du réseau de l'URTEL lors des différentes phases de mise en œuvre de l'opération.

Au cours de la signature, le Directeur Général s'est félicité de ce cadre partenarial qui, selon lui, contribuera à la mobilisation sociale autour du RGPH5 et à l'adhésion de la population pour la réussite de l'opération. « Nous voulons que ce partenariat soit fructueux. Au-delà du RGPH5, nous voulons faire comprendre à l'opinion publique les activités de l'INSTAT de manière générale à travers cette convention ». a souligné Dr Arouna SOUGANE. Pour sa part, le Représentant de l'URTEL, M. Dieudonné DAKOUO s'est réjoui de la création de ce cadre de collaboration qu'il souhaite pérenne.

Pour ce faire, l'URTEL s'est engagée à offrir une tribune gratuite, à travers une émission synchronisée sur l'ensemble de son réseau de diffusion, sur les opérations du RGPH5 pour jeter les bases de partenariat gagnant-gagnant.